

Les Inscriptions

Les dossiers d'inscription sont à retirer sur place ou envoyés par email sur demande.

Frais d'inscription : 60 euros

Possibilité d'échelonnement du coût de la formation sur la totalité de la durée du parcours de formation (sans surcoût). Nous proposons une étude personnalisée concernant le financement de votre formation (Pôle Emploi, Conseil Régional, Opérateurs de Compétences, Compte Personnel de Formation (CPF), CPF de transition professionnelle, ...).

Notre équipe vous aidera dans le montage de votre dossier de demande de financement auprès de votre entreprise, de Pôle Emploi ou encore pour mobiliser votre CPF.

Le Calendrier



ACCOMPAGNEMENT VAE

Entrées permanentes
Durée entre 6 mois et 12 mois

PREPA CONCOURS ETAPS

Septembre à janvier
Calendrier en fonction des dates de concours.
Attention les inscriptions au concours s'effectuent en général au cours du 2^{ème} trimestre.

FORMATION TUTEUR

De octobre à mars



CONTACT

SPE FORMATION

6 rue de la Pantarelle
12000 Rodez

05 65 68 30 13

Email : contact@spe-formation.com

www.spe-formation.com

LA FORMATION CONTINUE

ACCOMPAGNEMENT VAE
DIPLOMES SPORTIFS ET SOCIO-ÉDUCATIFS OU CULTURELS

PRÉPA CONCOURS ETAPS

FORMATION TUTEUR

Création Vostra'pub Rodez



Accompagnement VAE

Durée : 24h
Tarif : 1500€

Objectif

- Valoriser votre expérience professionnelle par l'obtention d'un diplôme ou certificat de qualification professionnelle.
- Accéder à un emploi supérieur nécessitant un diplôme spécifique.
- Faire reconnaître votre expérience professionnelle et évoluer dans votre carrière, trouver un emploi, faciliter une reconversion.

Principe et méthode de l'accompagnement

Les attentes spécifiques des jurys dans le cadre de la VAE nécessitent d'adopter un style rédactionnel bien spécifique ainsi qu'une méthodologie afin de construire efficacement son dossier VAE.

Le rôle de l'accompagnateur consiste donc à mettre le candidat sur les « bons rails » afin d'optimiser ses chances de réussite par des entretiens d'explicitations portant sur sa pratique professionnelle, des conseils relatifs à la méthodologie de l'écrit et à la forme de présentation, des échanges par email afin de faciliter la production, des séances individuelles.

Conditions d'accès à la VAE

Attester d'activités professionnelles salariées, non salariées, bénévoles, de volontariat, ou exercées par une personne inscrite sur la liste des sportifs de haut niveau mentionnée au premier alinéa de l'article L. 221-2 du code du sport, ou exercées dans le cadre de responsabilités syndicales, d'un mandat électoral local ou d'une fonction élective locale.

Attester d'activités exercées pendant une durée d'au moins un an, de façon continue ou non, en rapport direct avec le diplôme visé. Décret du 04 juillet 2017.

Condition d'accès à l'accompagnement

Avoir obtenu la recevabilité : nous proposons une aide au dépôt de dossier de recevabilité auprès de la DRJSCS.

Durée de l'accompagnement

24 heures réparties sur une période de 6 mois à un an.



Préparation concours

Durée : 72h
Tarif : 1080€

Educateur Territorial des Activités Physiques et Sportives

Cadre d'emploi et fonctions

Le cadre d'emplois des ETAPS constitue un cadre d'emplois sportif de catégorie B et comprend les grades d'ETAPS, d'ETAPS principal de 2^{ème} classe et d'ETAPS principal de 1^{ère} classe. Les ETAPS préparent, coordonnent et mettent en œuvre sur le plan administratif, social, technique, pédagogique et éducatif des activités physiques et sportives d'une collectivité ou d'un établissement public. Ils encadrent l'exercice d'activités sportives ou de plein air par des groupes d'enfants, d'adolescents et d'adultes. Ils assurent la bonne tenue des équipements. Pour les activités de natation, les ETAPS recrutés devront être titulaire du diplôme de MNS

Notre préparation aux épreuves d'admissibilité

- Préparation à l'écrit d'admissibilité
- Le contexte professionnel de l'ETAPS
- Les ressources humaines d'un service des sports
- L'aspect « gestionnaire » et la notion de sécurité au cœur du métier.
- La stratégie politique communale, inter communale, et être en mesure de la construire

Epreuve d'admission du concours externe

- Epreuves physiques : parcours de natation et épreuve de course
- Conduite d'une séance d'APS suivie d'un entretien

Les épreuves du concours ETAPS externe

Epreuve d'admissibilité du concours externe

- Epreuve écrite (coeff 2) de 3 h : répondre à un ensemble de questions dont le nombre est compris entre 3 à 5 questions, à partir des éléments d'un dossier portant sur l'organisation des APS dans les collectivités territoriales, les règles d'hygiène et de sécurité, notamment en milieu aquatique, et les sciences biologiques et les sciences humaines, et permettant d'apprécier les capacités du candidat à analyser et à présenter des informations de manière organisée.

Formation tuteur

Durée : 28h (4j)
Tarif : 420€

Objectif

Mener des actions de tutorat dans le cadre des diplômes d'Etat (CQP, BPJEPS, DEJEPS)

Devenir tuteur, c'est ...

- Prendre conscience de ses propres savoirs et savoir-faire, mettre des mots sur son expérience, bien communiquer, et savoir former.
- Accompagner et planifier la montée en compétences du stagiaire au plus près des besoins de terrain et l'aider à s'intégrer dans l'entreprise.
- Création d'outils (fiche d'observation, fiche d'évaluation...) qui vous serviront lors de vos échanges avec le stagiaire afin de le conduire progressivement vers l'autonomie dans ses activités.

Public concerné

- Être en situation de tutorat d'un stagiaire en formation (CQP, BPJEPS, DEJEPS) ...
- Toute personne souhaitant développer ses compétences et qui peut être amenée à exercer la fonction de tuteur.